



Association Scolaire  
Intercommunale  
Vallée de Joux

Conseil intercommunal

Législature 2021-2026  
PROCES-VERBAL DE L'ASIVJ n°3  
SEANCE DU JEUDI 22.09.2022/19h30  
HOTEL DE VILLE DU LIEU

**Présidence :** Didier Vaucher-de-la-Croix

**Présences :**

**Codir :** Sylvie Aubert Brühlmann, Raffaella Cantone-Meylan, Carole Harlé-Voutaz

**Présents :** Claude Piazzini, Steve Desarzens, Eloïse Golay, Isabelle Jossevel, Alexandra Ducommun, Marielle Tripet, Patrice Golay.  
Isabelle Piguët, Marc Ferrari, Ana Cadau, Rahma Mangin, Stéphane Reymond, Jean-Luc Lecoultre, David André.  
Julien Gross, Mathieu Rochat, Sylvia Piccinin Loutan, Claudia Martignier, Sophie Matthey-Pierret, Arthur Lespagnol.

Stephan Naddeo, directeur EPS/Yves Chenaux, boursier ASIVJ/Astrid Mignot, Secrétaire générale ASIVJ/Christine Rochat, secrétaire assemblée.

**Excusés :** Béatrice Kunz, Frédéric Guyon, Julien Viquerat

**Public :** 0 personne

**Ordre du jour :**

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de la séance du 24.03.2022
3. Communications du Président
4. Communications du Comité de direction
  - nouveau logo de l'ASIVJ
  - projet mobilité et sécurité
  - école du futur : état des réflexions
  - restaurant scolaire : nouveau cuisinier
  - suivi du budget 2022
5. Communication du directeur de l'EPS
6. Préavis no 3/2022 - Budget 2023
7. Divers et propositions individuelles  
dates 2023 :

**com. de gestion :** 7 mars 19h/HDV, Le Lieu + 5 septembre 18h00/HDV, Le Lieu

**CI ASIVJ :** 23 mars 19h30/Rue des Ecoles 2, Le Sentier + 21 septembre 19h30/HDV, Le Lieu

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun. La secrétaire procède à l'appel.

### 1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

### 2. Adoption du PV

Le PV de la séance du 24 mars dernier est accepté avec remerciements à la secrétaire.

### 3. Communications du Président

• Le président annonce qu'il a reçu la démission de la secrétaire des assemblées, Mme Christine Rochat, pour le 31 décembre 2022.

Il explique le poste et demande si quelqu'un de l'assemblée est intéressé. Ce n'est pas le cas, il informe qu'une annonce paraîtra dans la FAVJ et la FAO.

• Il rappelle les dates de séances pour l'année 2023 comme mentionnées dans l'ordre du jour.

#### 4. Communication du Comité de direction

● Tout le monde l'aura constaté sur la convocation, l'ASIVJ s'est doté d'un **nouveau logo**. Quelques explications sont données sur cette création de Mme Marie Barradeau, support administrative de l'ASIVJ.

● Engagement d'un **nouveau cuisinier** en la personne de Jean Tripet. En effet, l'ancien cuisinier a été licencié avec effet immédiat au 30.06.2022, ne répondant plus aux attentes de l'ASIVJ quant à la gestion du restaurant scolaire.

La fréquentation du restaurant scolaire est en hausse ainsi que les repas de liaison froide fournis à l'UAPE. Le retour des enfants est positif.

● Depuis la rentrée, l'UAPE a **déménagé aux Flocons d'Or** au Brassus. Il y aura encore quelques travaux mi-octobre dans le bâtiment des Flocons d'Or. L'ancienne salle du Chat Botté à Chez-le-Maître est devenue la salle de musique de l'EPS, elle est partagée avec l'ASIVJ pour les devoirs surveillés et le café éphémère.

● **Projet mobilité** : afin d'améliorer la circulation, un groupe de travail s'est penché sur la sécurité aux abords des collèges. De nombreux aménagements ont été entrepris pour la rentrée 2022 et des flyers ont été envoyés à tous les parents. Le Comité de direction remercie tous les partenaires qui ont collaboré à ce projet.

● **Engagement de Mme Marie Barradeau**, support administrative à 50%. Elle a notamment repris le dossier complexe des transports scolaires.

● **Ecole du futur** : plan de développement à 5/10/15 ans du Collège de Chez-le-Maître.

Ce plan s'insère dans celui de la Commune du Chenit avec :

le développement du Pôle Santé (projet d'un EMS)

de nouvelles prestations de l'ETVJ (salle de sport)

le regroupement des classes EPS Vallée de Joux (1P à 11S)

1. Rassembler le Cycle 2

2. Rassembler le Cycle 1

Beaucoup de paramètres entrent en ligne de compte : axes routiers, flux transfrontaliers, mutualisations des ressources, parking commun, réfectoire commun, mixité intergénérationnelle, etc. La présentation du plan de développement aura lieu en janvier 2023.

La présidente du Comité de direction remercie notamment la Commune du Chenit pour les travaux réalisés ainsi que pour l'accompagnement dans les études de projet.

● **Budget 2022** :

Garantie jusqu'à fin septembre du salaire du cuisinier licencié en juin. Engagement à un taux différent du nouveau cuisinier (80%).

Financement de la brochure sécurité pour env. CHF 15'000.00 pris dans un fond de réserve de l'ASIVJ.

Le Comité de direction remercie la Direction de l'école ainsi que les Doyens pour leur appui.

Le Président de l'ASIVJ remercie Mme Aubert-Brühlmann pour les communications du Comité de direction. Il constate que le travail qui reste à faire est énorme et se réjouit que l'ASIVJ se soit professionnalisée. Il rappelle aux membres qu'ils sont tenus d'informer leur Conseil communaux respectifs. Il demande s'il y a des questions.

*Jean-Luc Lecoultre :*

Dans le cadre de la sécurité, il rappelle qu'auparavant était organisé avec les élèves de 7P une formation sur le transport scolaire par train. Les freinages d'urgence d'un train qui ne peut éviter un obstacle était abordé, l'interdiction de monter sur les tampons du wagon. TRAVYS se tient à disposition.

*Sylvie Aubert-Brühlmann :*

La gendarmerie vient dans les classes ½ journée. Vu la demande de se déplacer en transport public, il y a lieu de renforcer la sécurité et étudier cela avec l'école.

*Stephan Nadddeo* informe que l'intervention de la Gendarmerie se porte sur un piéton qui ne respecte pas les consignes au risque de se faire renverser, démonstration avec un mannequin.

*Rahma Mangin* rebondit sur la proposition de M. Lecoultre car elle constate que des élèves marchent le long de la voie ferrée.

#### 5. Communication du Directeur de l'EPS

Le Directeur commente la rentrée scolaire.

► Quelques mesures COVID sont restées, telles que le lavage des mains et l'aération des classes.

► Le nombre d'élèves de l'EPS est passé de 730 élèves à 770 pour la rentrée 2022. Il se réjouit de cette augmentation d'effectif ; seuls 12 élèves ukrainiens sont enregistrés.

Cette augmentation pose des problèmes organisationnels, salles de classe, engagement de personnel, gestion des coûts, respect des bases légales. Les statistiques prévoient une augmentation de la population dans le canton avec des répercussions à la Vallée.

► Il annonce le départ à la retraite, pour cet automne, de Mme Nicole Meylan, secrétaire de direction. À la suite de son départ et la mise à zéro de la convention Etat/communes, le poste passe de 70% à 15%. L'EPS fonctionnera avec 2 secrétaires à la place de 3.

► Il constate une augmentation des vélos garer sous le parking vélos mais aussi une augmentation des déprédations (ex : décrochage des freins)

► Il annonce que les Directeurs d'établissement ont rencontré le nouveau Chef du Département de l'Enseignement et de la Formation, M. Frédéric Borloz. Les défis cantonaux tels que l'offre numérique, le bien être, le harcèlement, le concept 360° ont été abordés et sont dans l'expectative d'un éventuel remaniement.

*Stéphane Reymond* revient sur les déprédations aux vélos. Il s'est renseigné auprès de la Commune du Chenit. Sur le principe des bases légales de 2012, il serait possible d'installer une caméra de surveillance dissuasive.

*Raffaella Cantone-Meylan* regrette une telle mesure. La prévention revenant également aux parents.

*Jean-Luc Lecoultre* informe que ces problèmes sont récurrents.

*Didier Vaucher-de-la-Croix* demande quelles sont les projections pour l'Ecole du futur.

*Stephan Naddeo* répond que, d'après les statistiques, en 2035, l'effectif des élèves à l'EPS sera de 835 élèves.

*Rahma Magnin* demande pour quand sont prévues les nouvelles constructions ?

*Sylvie Aubert-Brühlmann* répond que chaque partie doit faire son chemin. Elle souhaite un lancement de chantier pour la fin de la législature (regroupement Cycle 2 + salle de gym)

La suite pour la prochaine législature. Il reste encore beaucoup de questions, notamment sur qui finance quoi ? Il y aura lieu d'engager un bureau d'accompagnement pour toutes les démarches à entreprendre.

*Patrice Golay* demande ce qu'il est envisagé en cas de pénurie d'énergie ?

*Le Directeur* répond qu'il revient aux propriétaires des bâtiments d'évaluer les risques. A titre d'information, les élèves se rendront en classe tant que la température n'est pas inférieure à 15° !

*Isabelle Pignet* rassure en expliquant que les bâtiments de Chez-le-Maître et du Brassus sont raccordés à des centrales de chauffe. Actuellement, la Municipalité du Chenit étudie les mesures à entreprendre dans les bâtiments communaux.

## **6. Préavis 3/2022 - Budget 2023**

Chacun a reçu le préavis ainsi que le rapport de la commission de gestion.

Le président donne lecture des têtes de chapitre du budget 2023 et demande à Mme Piccinin-Loutan de lire les conclusions du rapport de la commission de gestion. Il demande s'il y a des questions.

*Jean-Luc Lecoultre* se fait rapporteur de la commission des finances de la commune du Chenit qui s'inquiète quant à l'augmentation de 51 % en 5 ans du budget de l'ASIVJ. La commission des finances exprime également le souhait de revoir des promotions.

*Stephan Naddeo* explique que les promotions des petits se préparent longtemps à l'avance (choix du thème, des chants, confection des costumes) et que les normes COVID en vigueur à ce moment-là n'étaient pas favorables. Le Conseil d'établissement composé de représentants de parents était au courant de cette décision.

*Raffaella Cantone-Meylan* ajoute qu'il n'est pas possible d'aller contre des mesures sanitaires. Pour le budget, il n'est pas possible de comparer la situation d'aujourd'hui avec celle d'il y a 5 ans étant donné la professionnalisation de l'ASIVJ.

*Yves Chenaux* compète que non seulement il y a eu la professionnalisation de l'ASIVJ mais également que les comptes UAPE ont été repris par l'ASIVJ et sortis des budgets communaux.

*Sylvie Aubert-Brühlmann* intervient en mentionnant que sur le préavis le mot « stabilisation » fait référence à ce que, après 1,5 année, l'ASIVJ a enfin tous les dossiers en main par rapport à ce qu'elle doit faire.

L'ASIVJ va se pencher sur plusieurs dossiers, notamment celui des transports scolaires pour évaluer s'il y a lieu de faire des économies entre les transports dédiés et publics.

Le président remercie chacun pour l'intérêt porté à cette discussion et met en votation les conclusions du rapport de la commission à savoir :

Adopter le budget 2023 tel que présenté soit :

Charges	CHF 5'511'500.00
Produits	CHF 1'091'300.00
Déficit à charges des communes	CHF 4'420'200.00

Les conclusions sont acceptées à la majorité des voix avec 1 abstention.

#### **7. Divers et propositions individuelles**

*Sylvie Aubert-Brühlmann* remercie l'assemblée de la confiance accordée suite à l'acceptation du budget.

*Claude Piazzini* pense qu'il y a lieu de bien peser les avantages et inconvénients d'une centralisation scolaire.

*Raffalea Cantone-Meylan* répond que tout sera réfléchi dans un projet de faisabilité avec comme axes principaux le bien-être des enfants et les finances.

*Stephan Naddeo* rappelle le principe de mutualisation des ressources dans le but de faire des économies.

*Patrice Golay* demande sur quoi portera la présentation en janvier 2023 ?

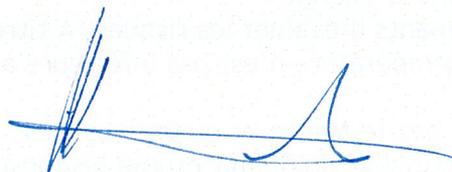
*Sylvie Aubert-Brühlmann* répond qu'un plan de développement à long terme, fera l'objet d'une présentation aux Autorités communales ainsi qu'aux membres du conseil intercommunal. Dans une réflexion allant au-delà d'une législature.

*Arthur Lespagnol* complète qu'un plan de développement scolaire est obligatoire.

*Jean-Luc Lecoultre* rend attentif le Comité de direction que les CFF réorganiseront leurs horaires en 2025 ce qui peut avoir des répercussions en bout de ligne et décaler les horaires scolaires.

*Sylvie Aubert-Brühlmann* remercie Monsieur Lecoultre et informe que cette réflexion aura lieu dans le courant de l'automne.

Le président remercie chacun, il informe d'une verrée à la suite de la séance et lève la séance à 21 heures.



Didier Vaucher-de-la-Croix  
Président



Christine Rochat  
Secrétaire